



LA LETTRE

Le magazine d'information du SICTOM Sud-Allier

N° 20 >> Avril 2023

SPECIALE COMPOSTAGE



Réservez votre kit compostage*

* Composteur en bois, modèle selon stock
+ bioseau + aérateur

KITS COMPOSTAGE GRATUITS

Pour valoriser facilement tous les biodéchets

Suivez-nous



www.sictomsudallier.fr



Cher.e.s usagers,

La loi demande aux collectivités d'être en mesure d'apporter des solutions aux particuliers pour évacuer leurs biodéchets et ce à compter de 2024. Le Sictom Sud Allier n'a pas attendu cette directive pour agir. Depuis 2009, nous avons distribué environ 5300 composteurs. Le service des ambassadeurs du tri forme et conseille les usagers, les associations, les écoles... qui œuvrent pour la réduction des déchets organique dans la poubelle. Associer à d'autres initiatives intéressantes comme le «composteur partagé» dans des quartiers, ces actions de sensibilisations permettent de réduire considérablement les déchets ultimes à incinérer. Car c'est bien l'objectif principal qui est recherché : réduire nos déchets ultimes. 670 kg par an et par habitants ont été collectés en 2022 ce qui représente 67 000 T. Une grande partie est produite par les ménages mais une part non négligeable est issue des activités artisanales, commerciales et industrielles. Un effort collectif est nécessaire si l'on souhaite atteindre les objectifs.

Les élus du syndicat ont donc décidé de mettre à disposition gratuitement des composteurs à tous les usagers qui souhaitent s'engager dans cette démarche. Chaque usager qui récupérera un composteur devra suivre une petite formation dispensée par l'équipe des ambassadeurs du tri. Vous retrouvez dans cette lettre les plannings des distributions.

Afin de rationaliser le fonctionnement des déchèteries, le syndicat a décidé de limiter à 24 passages le nombre d'accès par usager et par an. Je rappelle que la fréquentation moyenne s'élève à 6 entrées... Nombreux sont les professionnels qui se font passer pour des particuliers et ce afin de ne pas s'acquitter de la redevance spéciale ! Effectivement cette mesure contraint certain particuliers à optimiser leurs passages au cours de l'année.

André BIDAUD,
Président SICTOM Sud-Allier



LA LETTRE Magazine d'information du SICTOM Sud-Allier

Directeur de publication : André BIDAUD, Président
Conception, rédaction : SICTOM Sud-Allier
Visuels, photos : SICTOM Sud-Allier - Istock
Impression : Imprimerie Champagnac - 5 rue Félix Daguerre
15000 AURILLAC
Tirage : 51 300 exemplaires
Dépôt légal : 2007 - ISSN 1779 - 5257

Imprimé sur papier recyclé



SOMMAIRE



MODALITÉS DE RÉSERVATION 3

Réservez directement votre kit via le module Internet

CALENDRIER DE DISTRIBUTION 4

Tous les lieux, dates et créneaux de distribution

BIEN COMPOSTER 5

Conseils et astuces

DES RESSOURCES AU JARDIN 6

Valoriser ses végétaux

NOS DÉCHÈTERIES 7

Du nouveau en déchèterie

RÈGLEMENT DE COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES 8

Rappel du règlement

LA LETTRE n° 20 - Avril 2023

Magazine annuel d'information
SICTOM Sud-Allier
10 rue des Bouillots 03500 BAYET
04.70.45.51.67
contact@sictom-sud-allier.fr
www.sictomsudallier.fr

MODALITÉS DE RÉSERVATION

JE RÉSERVE MON KIT COMPOSTAGE



Les kits compostage sont mis à disposition gratuitement, sous conditions :

- * Habiter le territoire du SICTOM Sud-Allier
- * Ne réserver qu'un composteur par foyer
- * Aucune distribution ne sera effectuée sans réservation préalable



MERCI DE RESERVER LA DATE ET LE CRENEAU EN LIGNE :
www.sictomsudallier.fr

Aucune distribution sans réservation préalable - Pour des raisons logistiques, nous ne pouvons pas établir de liste d'attente



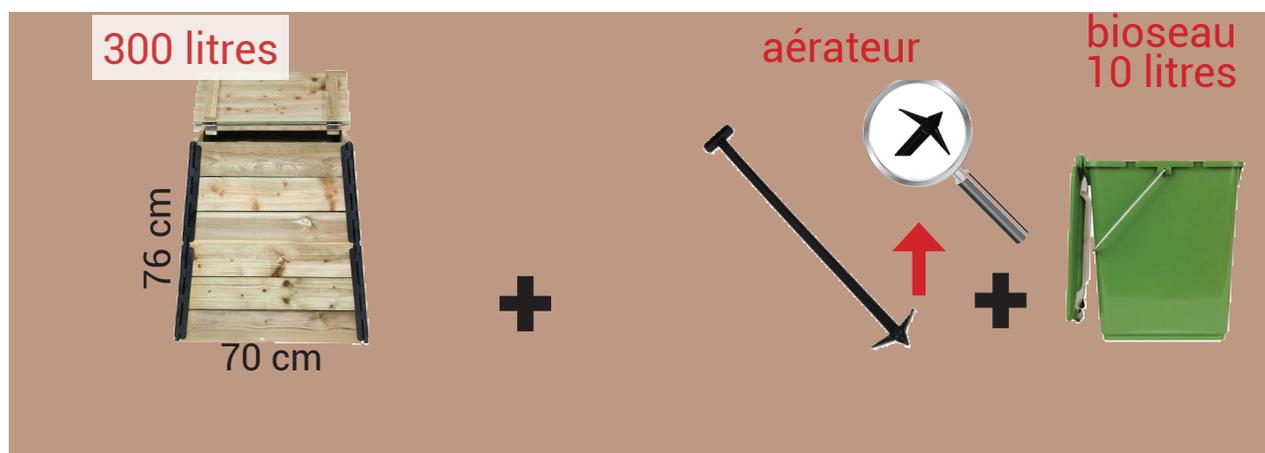
>>> RDV en page d'accueil et cliquez sur "réserver un composteur"
>>> Choisissez le lieu de retrait puis le jour et le créneau horaire souhaité pour récupérer votre kit - **Merci de prévoir l'intégralité du créneau d'une heure que vous avez réservé. Il y a une formation avant la remise de votre kit.**

>>> Renseignez vos noms et coordonnées complètes puis validez

>>> Vous recevrez un courriel de confirmation (il peut se trouver dans vos spams)

Un second courriel de rappel vous sera envoyé automatiquement 2 jours avant votre RDV. Merci de nous le présenter lors de votre venue sur le lieu de distribution.

COMPOSITION DU KIT COMPOSTAGE



Photos non contractuelles. Les composteurs fournis seront en bois, de différents modèles, selon les disponibilités des fournisseurs. Les dimensions ne sont donc qu'indicatives. Composteurs remis en kit. Facilement transportables dans une voiture (toutefois, certains modèles peuvent peser une trentaine de kilos).

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter : contact@sictom-sud-allier.fr ou 04 70 45 51 67

CALENDRIER DISTRIBUTION KIT COMPOSTAGE



Des lieux de distribution au plus près de chez vous

4 créneaux : 9h30 - 10h45 - 12h45 - 14h
Merci de prévoir une heure au total



LIEUX	DATES	LIEUX	DATES	LIEUX	DATES
Mairie ESPINASSE- VOZELLE	Vendredi 19 mai Samedi 20 mai	Atelier communal VARENNES SUR TECHE	Mardi 4 juillet Mercredi 5 juillet	MAI 2023	
Kiosque SAINT-POURCAIN SUR SIOULE	Mardi 23 mai Mercredi 24 mai	Stade BILLY	Vendredi 7 juillet Samedi 8 juillet	SICTOM Sud-Allier Les Bouillots, porte E BAYET	15, 16, 19, 22, 23, 25, 26 et 30 mai
Salle des fêtes rue E. Guillaumin LE DONJON	Vendredi 26 mai Samedi 27 mai	Ancienne école COUTANSOUZE	Mardi 11 juillet Mercredi 12 juillet	JUIN 2023	
Services techniques LAPALISSE	Mardi 30 mai Mercredi 31 mai	Ecole BRUGHEAS	Mardi 18 juillet Mercredi 19 juillet	SICTOM Sud-Allier Les Bouillots, porte E BAYET	1 ^{er} , 2, 5, 6, 8, 9, 12, 13, 15, 16, 19, 20, 22, 23, 26, 27, 29 et 30 juin
Services techniques LE MONTET	Vendredi 2 juin Samedi 3 juin	Marché couvert VARENNES SUR ALLIER	Vendredi 21 juillet Samedi 22 juillet	JUILLET 2023	
42/44 rue des Nières EBREUIL	Mardi 6 juin Mercredi 7 juin	Ecole LAPRUGNE	Mardi 25 juillet Mercredi 26 juillet	SICTOM Sud-Allier Les Bouillots, porte E BAYET	3, 4, 6, 7, 10, 11, 13, 17, 18, 20, 21, 24, 25, 27, 28 et 31 juillet
Mairie ARRONNES	Vendredi 9 juin Samedi 10 juin Attention : 9h30, 12h45 et 14h uniquement	Services techniques LAFELINE	Vendredi 28 juillet Samedi 29 juillet	AOÛT 2023	
Dépôt communal SAINT-LEGER SUR VOUZANCE	Mardi 13 juin Mercredi 14 juin	Services techniques LAPALISSE	Mardi 1 ^{er} août Mercredi 2 août	SICTOM Sud-Allier Les Bouillots, porte E BAYET	1 ^{er} , 3, 4, 7, 8, 10, 11, 14, 17, 18, 21, 22, 24 et 25 août
Services techniques CRESSANGES	Vendredi 16 juin Samedi 17 juin	Marché couvert VARENNES SUR ALLIER	Vendredi 4 août Samedi 5 août	<h2 style="margin: 0;">Retrait des kits</h2> <p style="margin: 0;">Une formation obligatoire à la technique du compostage vous sera dispensée par des agents du SICTOM. Nous vous expliquerons quels sont les biodéchets à composter et de quelle manière s'effectue le processus de compostage. Vous pourrez également nous poser toutes vos questions.</p> <p style="margin: 0;">Des documents pour bien composter comme la notice de montage du composteur, un mémo compostage et un guide concernant la gestion des végétaux (tailles, tontes, feuilles...) vous seront remis.</p>	
Déchèterie SAINT-YORRE	Mardi 20 juin Mercredi 21 juin	Déchèterie GANNAT	Mardi 8 août Mercredi 9 août		
Déchèterie MONETAY SUR ALLIER	Vendredi 23 juin Samedi 24 juin	1000 club CREUZIER LE VIEUX	Vendredi 11 août Samedi 12 août		
Complexe Fernand Fayet LE MAYET DE MONTAGNE	Mardi 27 juin Mercredi 28 juin	Ecole ETROUSSAT	Mercredi 16 août		
Salle des fêtes MONTOLDRE	Vendredi 30 juin Samedi 1 ^{er} juillet	Salle des fêtes SAINT-REMY EN ROLLAT	Vendredi 18 août Samedi 19 août		
		Derrière la cantine (av. René Laclotre) ARFEUILLES	Mardi 22 août Mercredi 23 août		
		Stade TARGET	Vendredi 25 août Samedi 26 août		



Pensez à vous munir de la confirmation de votre RDV et d'une paire de gants.

BIEN COMPOSTER

Grâce au compostage, chacun de nous peut réduire de 36kg sa production annuelle d'ordures ménagères. A chaque apport de déchets «humides», il suffit d'ajouter des déchets «secs» et de mélanger en surface pour permettre au compost de s'aérer. Tous les trois mois, un brassage à la fourche permet l'apport d'oxygène aux micro organismes qui décomposent les matières.

Après environ un an, le compost obtenu peut être utilisé au potager, dans les massifs fleuris et dans le rempotage avec un mélange 1/3 compost + 2/3 terre ou terreau. Un jeu d'enfant !

déchets «secs»



Feuilles mortes, essuie-tout, petits branchages et tailles, fleurs et plantes fanées, écorces, sciure de bois non traité, cendres froides, paille/foin

déchets «humides»



Epluchures, fruits et légumes abimés, coquilles d'oeufs, marc et filtre à café, sachets de thé/tisane, restes de repas, gazon séché



DES RESSOURCES AU JARDIN

L'entretien du jardin produit une quantité importante de matières organiques. Des techniques simples permettent de les valoriser directement sur place pour les transformer en véritables ressources.

Les avantages sont nombreux : moins d'allers-retours à la déchèterie, moins d'arrosage, de désherbage et d'entretien au jardin, plus besoin de produits phytosanitaires...

Et si on limitait notre production de végétaux ?

Avant tout, si on commençait par repenser totalement la gestion de nos espaces verts pour en limiter la production de déchets ? Avant de planter arbres et massifs, préférez les espèces résistantes à croissance lente et limitée : le travail de taille en sera réduit !

Pour les pelouses, il est possible d'en transformer une partie en prairie fleurie en laissant l'herbe pousser. Papillons, coccinelles, abeilles et autres insectes indispensables à l'équilibre du jardin pourront s'y abriter.

Pour les zones tondues, on préférera la tonte haute ou le mulching. Une pelouse coupée au-dessus de 6mm limite la pousse des indésirables, génère moins de mousse et de pissenlits et résiste mieux à la sécheresse. Le sol devient en outre plus fertile.

Sans transformation : les haies sèches, bordures et tas de bois

Les tailles de branches peuvent être rassemblées entre des piquets pour créer des haies sèches qui serviront de refuge à la faune sauvage.

Vous avez des branches assez longues et de diamètre conséquent ? Elles peuvent



servir de piquets pour les légumes et pour les arbustes. Les petites branches longues et fines peuvent être tressées pour obtenir des bordures naturelles. Un tas de bûches ou de branches, bien rangé, ou pêle-mêle, constitue un abris pour la faune sauvage. La partie basse des tas peut être aménagée pour accueillir les hérissons ou les crapauds.

Comment utiliser les résidus du jardin ?

Petits branchages, feuilles mortes et gazon peuvent être broyés avec une tondeuse.

Pour les branches d'élagage, un broyeur est nécessaire : pensez à la location, au prêt ou à l'achat partagé.

Le broyat obtenu peut être utilisé en paillage, au pied des arbustes, massifs et dans le potager. La vie du sol en sera favorisée. La fréquence d'arrosage sera aussi diminuée.

Mélangé aux déchets alimentaires, les matières broyées sont un structurant idéal dans le processus du compostage et sont nécessaires pour l'obtention d'un compost de qualité.

Depuis janvier 2023, les végétaux ne sont plus autorisés aux ordures ménagères. Les poubelles contenant des tontes, feuilles ou branchages seront refusées.

Zoom sur les feuilles mortes

Elles se recyclent parfaitement sur place, on oublie donc les trajets en déchèteries pour les jeter !

Les paillis de feuilles mortes conviennent à tous les espaces du jardin. Une épaisseur de 5 à 10 cm de feuilles est suffisante. Mieux vaut constituer le paillis en plusieurs fois.

En se décomposant, les feuilles mortes protègent efficacement le sol durant la période hivernale et reconstituent, voire améliorent, le stock d'humus.

Les feuilles « coriaces » ou de grande taille (laurier, châtaignier, érables, platane, catalpa...) sont broyées à la tondeuse avant le paillage pour favoriser leur décomposition.

NOS DÉCHÈTERIES

L'année 2023 est marquée par quelques changements dans nos déchèteries : généralisation du badge d'accès, limitation du nombre de passages annuels pour les particuliers et fermeture de la déchèterie de Gannat les lundis.

Avez-vous votre badge pour accéder à la déchèterie ?

Depuis le 1^{er} janvier 2023, 12 de nos déchèteries* sont équipées du contrôle d'accès. Chaque usager souhaitant y pénétrer (particulier, professionnel, collectivité) doit donc présenter son badge à la borne d'entrée.

Le badge est délivré gratuitement, sur simple demande pouvant être effectuée par Internet, sur le site : www.sictomsudallier.fr et «demander son badge déchèterie» ou rubrique «les déchèteries» et badges d'accès déchèteries. Un formulaire à compléter est aussi disponible en téléchargement.

Les déchèteries de Le Donjon, Le Mayet de Montagne et St Gerand le Puy seront concernées en janvier 2024.

*Liste des déchèteries équipées : Bayet, Bellenaves, Chantelle, Charmeil, Ebreuil, Gannat, Monétay/Allier, St Germain des Fossés, St Prix, St Yorre, Tronget et Varennes/Allier.

24 passages annuels

A compter de janvier 2023, le badge de chaque particulier est automatiquement crédité de 24 entrées par an, du 2 janvier au 31 décembre (il n'y a pas de report sur l'année suivante). Le décompte s'effectue à chaque passage à la borne, les passages restants étant indiqués sur l'écran.

Une dérogation peut être accordée, au cas par cas, sur demande auprès des services du SICTOM.



Quelques conseils pour optimiser ses déplacements

Pour les végétaux, pensez aux alternatives : mulching des tontes, broyage, paillage, compostage... Nos déchets verts sont de réelles ressources pour le jardin.

Avant de jeter, pensez à la réparation, au don ou à la vente : réparateurs, associations caritatives, Recyclerie... Les acteurs locaux du réemploi sont nombreux, pensez-y ! Les objets que vous ne souhaitez pas conserver peuvent être utiles à d'autres personnes.

Avant votre venue, préparez votre chargement : triez vos déchets par catégories, optimisez et sécurisez le contenu de votre véhicule ou votre remorque.

GANNAT DÈS LE 1^{ER} AVRIL

Depuis le 1^{er} avril, la déchèterie de Gannat est fermée tous les lundis. Vous pouvez y accéder du mardi au samedi (hors jours fériés).



INFOS JOURS & HORAIRES

Pour retrouver les jours et horaires d'ouverture de nos 15 déchèteries, 2 possibilités :

- * Notre site Internet www.sictomsudallier.fr "trouver une déchèterie à côté de chez moi"
- * Demander une carte horaire au gardien

DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES, ON JETTE :



Déchets hygiéniques et sanitaires, litière, vaisselles et objets en verre/porcelaine, mégots, chewing-gums, adhésifs, papiers peints, poussières, sacs aspirateurs, objets cassés, mouchoirs, nappes et serviettes en papier



Désormais,
toute poubelle d'ordures
ménagères contenant
des emballages, des cartons,
des papiers, des végétaux,
des emballages en verre
ou des textiles est refusée.



SICTOM
SUD-ALLIER